



52^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

Situations relatives aux droits de l'homme qui requièrent l'attention du Conseil

Genève, le 22 mars 2023

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse est préoccupée par la détérioration de la situation des droits de l'homme en **Russie**, par les récentes condamnations de journalistes, ainsi que par le harcèlement des organisations des droits de l'homme et des opposants politiques. Nous exprimons notre plein soutien au nouveau mandat de rapporteur spécial pour la Russie.

La Suisse se joint au Comité des droits économiques, sociaux et culturels qui a exhorté **la Chine** à mettre immédiatement un terme aux violations des droits de l'homme dans la région du Xinjiang. De plus, la Suisse demande la libération immédiate de tous les défenseurs et défenseuses des droits de l'homme arbitrairement détenus, notamment au Tibet.

La Suisse s'inquiète de la situation des droits de l'homme et de l'impunité qui prévaut au **Mali**. Nous déplorons la décision des autorités maliennes d'expulser le Directeur de la Division des Droits de l'homme et Protection de la MINUSMA. Nous appelons les autorités maliennes à respecter le droit à la liberté d'expression.

La Suisse est préoccupée par la levée du moratoire sur le recours à la peine de mort pour les délits liés aux drogues en **Arabie saoudite**. Elle appelle les autorités saoudiennes à réinstaurer ce moratoire et à limiter l'application de la peine de mort aux crimes les plus graves, conformément au droit international. De façon similaire, au **Belarus**, la Suisse condamne l'adoption de la loi élargissant l'application de la peine de mort pour les fonctionnaires et militaires accusés de haute trahison. La Suisse appelle les autorités biélorusses à revenir sur leur décision.

Je vous remercie.